

AIDE INDIVIDUELLE REGIONALE A LA FORMATION

ATTESTATION DU CONSEILLER EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE / STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Le dispositif des aides individuelles régionales à la formation permet d'apporter un soutien financier aux personnes en recherche d'emploi qui souhaitent s'engager dans un parcours de formation et qui n'ont pas trouvé de proposition équivalente dans l'offre collective régionale.

Le dépôt de la demande est réalisé par le demandeur via le Guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine.
L'aide régionale peut être portée jusqu'à **5000 €** par année de formation, sur une durée maximale de **2 années de formation**.

Dans leur rôle d'accompagnement individualisé des personnes en recherche d'emploi, les structures dédiées (notamment Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions locales, APEC, PLIE, Département) veilleront à soutenir le demandeur dans l'élaboration de son projet professionnel et le dépôt de sa demande d'aide individuelle régionale à la formation.

Cette attestation est à compléter et remettre au plus tôt au demandeur, afin de ne pas retarder l'examen de sa demande.

LA STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

LE REFERENT

Nom : _____ **Prénom :** _____

Téléphone : _____ **E-Mail :** _____

LE DEMANDEUR

Nom : _____ **Prénom :** _____

Le cas échéant, identifiant Pôle emploi : _____

A, _____ le : _____

AVIS SUR LE PROJET DE FORMATION
(pertinence, cohérence et faisabilité au regard notamment des qualifications et de l'expérience professionnelle acquises et de l'objectif d'emploi recherché)

Dans le cas où le demandeur bénéficie d'une OETH

Expliquer les contraintes liées au handicap dans le choix de la reconversion :

Des aménagements sont-ils nécessaires ? Oui Non sans objet

Dans l'affirmative, précisez :

AVIS SUR LE PLAN DE FINANCEMENT
(cofinancements sollicités, frais annexes, reste à charge, ...)

Rappel : le CPF n'est pas mobilisable en co-financement d'une aide individuelle régionale